

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous soussignés :

Société TRIONYX s.a.s.
138, avenue Henri BARBUSSE
92140 CLAMART (France)

Certifions que :

Armoires de sécurité pour produits phytosanitaires – Série 16.L

Références :

AL57 – AL117 – AL157 – AL307

Ces armoires sont **conformes** aux articles R5132-66 et R5132-68 du Code de la Santé Publique.

Leur signalétique est conforme aux **normes ISO 3864, NF X08.003**, et à la **directive européenne 92/58/CEE**.

La qualité de fabrication est contrôlée en sortie de chaîne selon des processus et procédures établis à partir du référentiel de la **norme ISO 9001 version 2008**.

Cette déclaration est destinée à servir et à valoir ce que de droit.

Fait à Clamart, le 25 avril 2018

Jean-Philippe THIEULIN
Directeur général

Cendrine SERRE-DARGNAT
Responsable Qualité

